

« Avant Conseil Municipal » du 14 Décembre 2020

❖ Généralités

Les points signalés par un * signifient que la situation est soit CONFIDENTIELLE, soit le sujet pose question et ne peut être complètement détaillé car des éléments restent à comprendre.

Dates des prochains Conseils Municipaux : **18 Janvier, 22 Février**

❖ ORDRE du jour du CM du 14 Décembre



CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter, en votre qualité de membre du Conseil municipal, à la réunion ordinaire qui se déroulera exceptionnellement au Centre des animations du village de Rots le :

**LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020
À 20 H 00**

Ordre du jour :

Passage en revue (pour informations, avis et commentaires) de l'avant-projet du Conseil Municipal du 14 décembre qui sera mis en annexe du compte-rendu de ce conseil.

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2- Délibération : approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 16/11/2020.
- 3- Délibération : modification des indemnités du Maire et des Maires délégués.
- 4- Délibération : autorisation d'ouverture dominicale pour les magasins en 2021.
- 5- Délibération : modification de la régie transport.
- 6- Délibération : changement de nom de l'Impasse John Harrison (Secqueville-en-Bessin).
- 7- Délibération : cession des parcelles AZ 87 et ZC 54 (village de Secqueville-en-Bessin).

B- RESSOURCES HUMAINES

- 8- Délibération : modification du nombre d'heures de travail du poste d'A.S.V.P.
- 9- Délibération : création de la prime exceptionnelle COVID et détermination des critères d'attribution.

C- AMÉNAGEMENT / TRAVAUX

- 10- Délibération : réhabilitation de la Grange aux Dîmes : auto-cotation à Monsieur le Maire pour la signature des avenants au marché.
- 11- Délibération : maison de santé : procédure de désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle BI 151.

D- POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- 12- Information des maires délégués et des adjoints au Maire.
- 13- Tour de table.

Questions diverses.

Le 09/12/2020
Le Maire,
Michel BOURGUIGNON

A ajouter le point pour une délibération sur l'audit énergétique à faire pour les 4 classes élémentaires et le Centre d'animation de ROTS /

Point information pour CM du 14 Décembre.

- ❖ **Recensement de la population** : Annulation sur 2021 vu la situation pandémique
- ❖ **Mise en place de l'association des Bénévoles de ROTS (ABR)** Vu les difficultés à mettre en œuvre l'attribution d'avantages aux bénévoles il est proposé de revenir à des indemnités normales mais avec un engagement des Maires et Maires délégués à financer à la hauteur de 10% de leurs indemnités annuelles les actions des bénévoles. L'association des bénévoles sera en charge de gérer les actions et participations des élus (sous forme de repas pris en commun pour des opérations propreté / aménagements ainsi que les bons d'achats destinés aux jeunes/ achats d'équipements de protections...etc.)
- ❖ **Points sur les loyers des biens communaux** : La cellule commerciale n'a pas été louée après 2 demandes récentes. Avis du CM sur ce que l'on doit faire. La vente (y compris pour transformation en habitation) a été envisagée en Municipalité
- ❖ **Fibre** : Un Point sera fait par la société COVAGE (M. BOTTE) à la réunion du 18 janvier en présence de Mme MARTINEZ. La commercialisation à la fin du 1^{er} trimestre 2021 est envisagée (Février à mai ? suivant les endroits de la commune)

URBANISME :

ZAC Roseaux : Le nouveau découpage des premières phases est finalisé. La réunion le 03/11 avec AMÉNAGÉO, le Conseil Départemental et EDIFIDÈS pour l'aménagement de l'entrée ZAC par la rue Froide a permis de schématiser la sortie en tenant compte de la sécurité des piétons. ENEDIS a été contacté et vu le 8 Décembre (M. ANGER) pour étudier l'éventuelle possibilité du déménagement du transformateur électrique situé en débord sur la rue Froide. Il a été soumis également l'effacement des 3 poteaux MT situés à proximité de chez CHIVOT / station BP et entrée Ouest de CORA (DRIVE)

Consultation des agriculteurs : Dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Roseaux, il est prévu une compensation agricole pour la perte de la valeur ajoutée engendrée sur l'activité agricole. L'avis des agriculteurs concernés a été demandé Chemin parallèle à la rue du HAMEL / Chemin des pommiers avec reprise de l'étude TECAM de 2012 / Améliorations des chemins actuels Il semblerait que toutes emprises foncières nouvelles soient éliminatoires. Renseignements à prendre auprès de la Chambre d'Agriculture. Réponse à transmettre à EDIFIDÈS et AMÉNAGÉO qui que l'on a rencontré le 10/12. L'argumentation va s'orienter vers la difficulté de passer du nord au sud de la 4 voies et de la ligne SNCF. En conséquence il y a peu de solutions entre les passages de Carpiquet et de la corneille et que le pont du Hamel avec un contournement ouest de ROTS + aménagement du chemin de la garenne ainsi que les chemins des Buissonnets + à l'arrière de chez VÉRENNE nous apparaissent comme des priorités.

Maison de santé : la parcelle située près du gymnase a été rendue inaccessible au public. Procédure pour permettre la réalisation d'un pôle santé portée par une société privée. M Madelaine, l'ASVP, a dressé un PV de constat. L'avis des Domaines a été fait, estimation de la parcelle à 23€/m². (80 000€ pour 3500m² environ.) CREADIMM n'a besoin que d'un peu plus de 1000 m². Une rencontre le 15/12 avec CREADIMM et les praticiens pour finaliser les plans. Le jeune de ROTS qui envisagé un cabinet dentaire a signalé qu'il lui était conseillé d'exercer pendant plusieurs années dans un cabinet dentaire à plusieurs praticiens avant d'envisager son installation, donc il ne sera pas sur ROTS

Le design nous a été présenté et sera montré

PLU : les écrits continuent. La prochaine réunion est fixée au 14 janvier. Nous allons recevoir les propositions de textes des règlements qu'il nous faudra commenter et valider **avant cette réunion du 14/01. L'Enquête publique est programmée au printemps et le registre des demandes est disponible en Mairie. Déjà ouvert depuis le lancement de la procédure du nouveau PLU. A mettre dans le bulletin** d'information et à annoncer aux vœux.

- ❖ PC modificatif PELHATE à SEB : demande de recours gracieux suite au refus lié à la volumétrie du projet qui ne s'intègre pas dans l'environnement. Réponse faite pour le non retrait du refus du Permis Modificatif justifié par la non intégration du projet dans l'environnement. Il a été constaté que les modifications demandées sont déjà réalisées malgré le refus. Demande à M Madelaine (qui est habilité) pour constater les travaux réalisés et établissement d'un procès-verbal.
- ❖ Les coteaux de la Dîme : 1 demande de dépôt d'un PC modificatif avec toit plat végétalisé à la place d'un toit 2 pans en principal (R+1). Le règlement l'autorise et l'ABF n'est que consultatif puisque zone non visible de l'Eglise. Rappel de la réunion organisée en juin avec tous les demandeurs où il a été indiqué la volonté d'avoir des constructions qui s'intègrent dans l'environnement proche (article U11 du PLU) et tiennent compte de la ferme caractéristique du Bessin à proximité. Entente pour que les constructions soient réalisées avec une toiture 2 pans ou 4 pans en principal et toit plat pouvant être végétalisée en toiture secondaire.
- ❖ La cession de terrain à la famille QUERREC : réponse de l'avis des Domaines, les parcelles sont estimées à 1€/m² soit 85€ pour l'ensemble. Délibération à faire
- ❖ ZAC DES ROSEAUX : La réunion pour le potentiel débit de fuite s'est tenue avec M Brochard du Cycle de l'eau de CLM, M Roy de CLM, AMÉNAGÉO et EDIFIDÈS concernant l'étude sur le débit de fuite de la ZAC. Pour la phase 1a le débit de fuite serait à créer vers les coteaux (235m) dossier en attente de retour des avis de l'Etat. Le dépôt du dossier Loi sur l'eau est à déposer dès que possible.
- ❖ Suivant la nécessité de ce débit de fuite, la Mairie verra à réaliser en parallèle la rénovation de la rue froide sur cette portion. Par ailleurs, Ludovic BUON nous a signalé le besoin de contacter « EAU de BASSIN CAENNAIS » pour des canalisations usagées et des branchements avec plomb qui seraient à faire avant tous travaux routiers (rue froide / sente au coin). Le courrier est envoyé.
- ❖ PLH 2019/2024 : réunion pour 1^{er} bilan des réalisations et prévisions des années à venir. N'est comptabilisables que les constructions pouvant être habitées.
 - ROTS : 116 logements soit 19/an = 0 en 2019, 7 en 2020, la ZAC ne débutera qu'à la fin de 2022.
 - LASSON : 6 logements soit 1/an = 3 en 2019, 0 en 2020,
 - SEB : 17 logements soit 3/an = 1 en 2019, 0 en 2020, mais 9 prévus en 2021 en cours de construction, 4 en 2022, n'est pas compté le projet du clos d'Aline avec 5 parcelles.
- ❖ CLM a demandé d'essayer de cibler les dents creuses pour le PLUI (ex les fermes rénovées pouvant être divisées...)
- ❖ Rencontre de la famille Guérin : suite aux nombreuses demandes des potentiels acquéreurs de la parcelle en vente au 37 rue Froide et la volonté de la commune pour création d'une voie douce rejoignant les coteaux de la MUE et / ou, la cavée, une rencontre avec les vendeurs est fixée afin de clarifier certains points.
- ❖ DDTM : Dématérialisation des actes d'urbanisme prévue au 01/01/2022 pour simplifier et optimiser les démarches. 1 kit de mise en œuvre a été créé pour les collectivités.
- ❖ Permis d'Aménager ROYON : La déclaration préalable vient d'être déposée pour une parcelle avec accès sur la propriété existante. DP acceptée.
- ❖ Le Clos d'Aline : deux hypothèses faites pour le ramassage des OM, 1 : placette de retournement au bout de l'impasse qui impose que les lots 4 et 5 devront rapprocher leurs bacs à proximité de la placette et aucun stationnement sur la placette le jour de la collecte, 2 : ramassage à l'entrée de l'impasse rue du bout du haut sur une aire de présentation qui impose que tous les lots devront rapprocher leurs bacs à l'entrée du lotissement. La responsable de service de la collecte des déchets de CLM a confirmé la possibilité du retournement des véhicules sur la placette.

RESSOURCES HUMAINES : *

- ❖ Lolita HERSANT n'arrivera que mi-janvier mais sera présente à la formation ODYSSEE le 21 Décembre
- ❖ Le remboursement assurance pour le congés maladie de Didier CHAPRON est en cours *
- ❖ Augmentation du nombre d'heures de M. MADELAINE suite à ses heures complémentaires pour frelons et rats. Achat de matériel pour prêt (Action Alain FAVRE). Délibération à faire.
- ❖ CLM et Mme DEMARAIS *

- ❖ Heures de ménages revues *

DEVELOPPEMENT DURABLE :

- ❖ Rencontre de DJP Energy le 7/1 avec Stephan ROT. Vu avec CAEN la mer les aspects audit à mettre en œuvre pour la signature d'1 Convention. Lancer l'étude avec délibération nécessaire pour CAEN la mer. L'audit énergétique du CAR sera confié à DJP Energy (offre gratuite de M. DUPORT, habitant de la commune que l'on remercie)
- ❖ Le dossier TERRE de JEUX pour lequel la commune de ROTS pourrait participer (jeux olympiques / paralympiques....etc. a été déposée par Stephan ROT et nous pourrions être vus comme complément pour CAEN / MONDEVILLE / HEROUVILLE

SERVICES A LA PERSONNE

- ❖ les colis des aînés sont distribués et la dernière distribution a eu lieu ce soir. Des colis restent à porter à domicile. Il reste des colis disponibles qui seront attribués au personnel

VIE ECONOMIQUE *

- ❖ Location de la cellule carré Saint Ouen dans les mêmes conditions qu'envisagées pour 2 autres praticiens (682€ pendant un an) avec réponses négatives (2 fois). Autres visites faites (vente ou location)
- ❖ Point de la maison de santé fait en URBANISME. Le dentiste a appelé pour signaler qu'il ne viendra pas car une expérience de 2/3 ans est conseillée avant installation à son compte.
- ❖ Courrier à Joël BRUNEAU et Dominique GOUTTE / CAEN la mer pour demander une rencontre avec la Municipalité ou le Conseil au sujet du pont sur la 4 voie / Zone de Cardonville et Zone artisanale de ROTS)
- ❖ Changement de propriétaire chez BISTROTS et rencontre de M et Mme BATAILLE. La solution d'un agrandissement parking hors parcelle HERPIN semble concevable. Pour le hangar HERPIN, diverses solutions sont à l'étude dont la possibilité de casiers avec produits d'1 maraicher BIO (système en place à Fleury sur Orne (LEBAS Christophe) et VENDES (LELIEVRE)

ECOLE ENFANCE JEUNESSE & CRECHE :

- ❖ Crèche : Point sur la reprise de l'Association BOUTCHOU
- ❖ Point sur l'étude SCHNEIDER et éléments envoyés au cabinet SCHNEIDER après commission scolaire du mercredi 9 Décembre seront présentés. A retenir :
 - Crèche dans la ZAC.
 - Demande d'étude démographique liée au phasage de la ZAC des roseaux en tenant compte de la durée soit 15 années.
 - J'ai eu en ligne Mr Fougères (Edifidès) qui effectivement m'indique qu'il est très important de tenir compte du phasage sur le projet école par rapport à la ZAC car il y aura un lissage entre les premiers habitants et la réalisation finale.
 - Certaines communes n'ont pas tenu compte du phasage et se sont retrouvées après 5ans à des fermetures de classes.
 - Celui-ci s'est engagé à me fournir un prévisionnel actualisé sur les différentes phases qui ont été modifiées dans le cadre du PLU et PLH.
 - Classe élémentaires et maternelles accolées afin d'obtenir une cohésion.
 - Etage. pourquoi pas ?
 - Surface des cours de récréation trop petites.
 - Intégrer une salle motricité, salle des maîtres.
 - Espace réservé au parking des enseignants à proximité des classes.
 - Pas de réserve foncière.

- Couloir au départ de l'élémentaire passant par la maternelle jusqu'au restaurant scolaire.
- Préau.

En Février très probablement on délibérera pour un appel d'offre pour un AMO (Agent Maitrise d'Œuvre) et un appel d'offre pour un architecte en fonction du cahier des charges que l'on établira après consensus

FINANCES:

- ❖ Point finances
- ❖ CAEN la mer a demandé aux communes de voir si elles étaient prêtes à contribuer à une prime vélo électrique sur leurs budgets 2021. Caen la mer donnerait une prime si et seulement si la commune participait. Cela pourrait ouvrir une prime de l'Etat qui doublerait le montant commune et CLM. Exemple : 50€ ROTS entrainerait 50 € CAEN la mer et 100€ Etat. Pas de décision au 14 Décembre mais à considérer au budget. Une orientation sera demandée

COMMUNICATION :

- ❖ Le bulletin, un livret « BIEN vivre Ensemble à ROTS » est prêt à être imprimé / distribué.
- ❖ Le développement sur notre site internet de l'application CO FONDER a fait l'objet d'échanges pour être plus convivial pour les utilisateurs. Lancement sur début janvier.
- ❖ Vœux : Ils seront réalisés en vidéo pour le 1^{er} janvier. Le texte sera repris dans le bulletin d'information prévu le 15 janvier. Une version pour envoyer au 46^{ème} RMC sera également réalisée.
- ❖ Penser à suggérer et donner vos articles pour le bulletin à distribuer mi-janvier avec CO FONDER et BIEN VIVRE ENSEMBLE
- ❖ Un point pour les entreprises a été fait le 10 Décembre.

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE :

- ❖ Annulation du marché de Noël du dimanche 13 décembre 2020
- ❖ Maintien de la vente de sapins de l'association de parents d'élèves (APERL)
- ❖ Achat de sapins floqués blancs pour décorer la rue Haute Bonny, du gymnase à la mairie
- ❖ Décorations de Noël à Lasson (construction du chalet) par le comité des Fêtes Lasson/Rosel
- ❖ Installation de la charrette du père Noël devant la mairie de Rots
- ❖ Distribution et installation de 53 sapins sur les trottoirs des habitants prêts à en assurer la décoration (13 sapins à Lasson, 35 à Rots et 5 à Secqueville en Bessin).
- ❖ Organisation et installation de trois balades de Noël sur les trois villages. Les familles peuvent participer à ces chasses au trésor à l'occasion d'une balade permettant à la fois de visiter nos villages et de répondre à des énigmes et rébus. Chaque enfant sera récompensé.
- ❖ Réouverture de la bibliothèque en « drive »
- ❖ Lancement du recrutement d'un(e) bibliothécaire suite au départ annoncé de Nils Ducamp au 28 février 2021.
- ❖ Déplacement à la bibliothèque du Calvados à Ranville, le 10 décembre 2020, afin de programmer les projets d'animation pour l'année 2021.
- ❖ Organisation d'une équipe nettoyage pour le gymnase.
- ❖ Réalisation de la cuisine dans la salle des aînés (rez-de-chaussée mairie de Rots)

TRAVAUX, ESPACES PUBLICS, SECURITE :

- ❖ Eclairage du stade avec LED pour 17 108.66€ pour information. Dossier dispo
- ❖ Terrain de boule à LASSON 5097.70€ pour information. Dossier dispo
- ❖ Parking école pour 4918.44 € TTC pris en charge par CAEN la mer dans le cadre du projet 100% lumière

- ❖ Convention avec la DREAL signée et on percevra le remboursement du chemin des Marettes pour 17304.00€ (réalisation MASTELLOTO).
- ❖ Bas du chemin des fossés (sur 70m) également commandé pour 14532.18€ à MASTELLOTO.
- ❖ Cas des aires de croisements route de LASSON également soumis. La convention sera signée avec CAEN la mer nous permettant ainsi de récupérer 18 929.43 € de droits de tirage.
- ❖ SECTORISATION : Présentation du document de CLM envoyé aux 23 Conseillers Municipaux : **Droits de tirage Fonctionnement = 86 131.00 € et Droits de tirage Investissement = 220 393.00 €**
- ❖ Les principales conclusions de notre passage en secteur seront passés rapidement en revue : Effectif / organisation. La réunion est prévue vendredi 11 à 17H30 en Mairie de ROTS :
- ❖ Courrier à EAU du bassin Caennais pour changement des canalisations rues froides et sente au coin (+ branchements avec plomb). A été envoyée aux 23 Conseillers.
- ❖ Effacement des réseaux et modification du carrefour à Secqueville en Bessin en cours
- ❖ Demande de subventions (dans le cadre Fonds de relance) pour les bouches incendie sur Rots (points 9 10 11 13 15 + route de Caen dans le rapport SDIS de 2019) pour **20 478,05 euros HT** sans réponse à ce jour.
- ❖ Allée piétonne chemin des écoles et val baudet (Pascal Voisin) 7 600 euros HT / 9 120€ TTC) en attente de réalisation
- ❖ Réunion avec les agriculteurs de ROTS historique + présentation envoyée. EDIFIDES et AMENAGEO seront rencontrés le 10 Décembre.
- ❖ Recherche d'1 solution logicielle pour mieux gérer nos travaux : EXEL + 4 sociétés contactées + Pasal REIGNER qui rencontre les services techniques de THURY HARCOURT
- ❖ Rencontre de M DEGRENNE pour ORANGE et effacements de réseaux sans ENEDIS
- ❖ Rencontre de M.ANGER ENEDIS pour le transformateur rue froide / entrée de la ZAC + SDEC pour le coffret Eclairage Public.
- ❖ 3 miroirs route de Lasson à la sortie de Rots et 1 miroir sur Lasson rue CROISMARE sont commandés
- ❖ Prévoir une rotation des panneaux lumineux indiquant la vitesse. Vu en commission technique. Nous avons envisagé d'en acheter 3 supplémentaires et de prévoir 10 à 12 emplacements pour les mettre.
- ❖ Avant projets sommaires à BRAY et Le CALVAIRE sont réalisés et seront vus dans le DOB (Débat d'Orientations Budgétaires)
- ❖ AXIMUM réalise les peintures sécurité en fonction des conditions atmosphériques
- ❖ Rencontre de M. DEGRENNE (ORANGE) pour les effacements de réseaux de l'impasse Gilles RENAULT
- ❖ Isolation du plafond de la Mairie réalisée
- ❖ La Grange aux Dîmes : Les chiffres de la dernière réunion sont confirmés et nous sommes actuellement à un dépassement de budget de l'ordre de 58 000€ après négociation de 3 mois d'échafaudages gratuits.
- ❖ Pour le chemin des poiriers, la réponse aux 2 familles sera vue ultérieurement et après leur rencontre prévue le 21 Décembre
- ❖ Contact ce jour pour la suggestion de gestion des déchets verts avec bennes mise sur CITYKOMI
- ❖ Le Parking du gymnase, étudié par TECAM. Subvention de 20 000€ d'APCR confirmée. La réalisation par COLAS sera vue début janvier mais on verra les aspects abribus / garages à vélos / passage des fourreaux y compris assainissement vers mi-janvier
- ❖ La subvention contrat de territoire pour le mur d'escalade est accordée pour 31 181€ (30% de 103936€).